



Xxxxxx Location : facture démesurée pour une éraflure

Par **Che Jerome**, le **18/07/2017** à **12:59**

Bonjour

Nous avons loué un camion pour notre déménagement à Lyon Berthelot. Il n'y a aucun stationnement prévu pour les véhicules et le loueur m'a donc fait stationner sur le trottoir le soir ! Outre le fait que cela gêne la circulation, il y a des balcons de copropriété qui dépassent sur le trottoir et j'ai malheureusement éraflé le haut du camion ! Le loueur ne m'a jamais prévenu de ce balcon que je ne pouvais pas voir lors de la manœuvre mais en plus il m'a dit que l'assurance prendrait en charge. Or nous nous retrouvons avec une facture de 1010 euros pour une éraflure sur un camion !! C'est abusé ! Est-ce que d'autres personnes ont eu ce cas? Que puis-je faire?

Merci de vos retours

Merci de respecter les conditions générales d'utilisation du forum !

[citation]Il est formellement interdit d'incriminer des sociétés ou des personnes physiques sur ce site. L'utilisateur veillera donc à utiliser des termes génériques pour exposer son éventuel litige ou apporter sa contribution (exemples de termes génériques : magasin, voisin, garage, entreprise etc.). [/citation]

Par **Che Jerome**, le **19/07/2017** à **15:05**

le numéro du sinistre est 9054073848